

Le patrimoine forestier

CHAQUE ANNÉE, des forêts couvrant une superficie égale à celle du Portugal sont transformées à d'autres fins, essentiellement agricoles. Dans son rapport d'évaluation des ressources forestières mondiales en 2000, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture note que, pendant les années 90, le monde a perdu 95 millions d'hectares de forêts — une superficie plus grande que le Venezuela —, l'essentiel des pertes se produisant sous les tropiques. Le déboisement entraîne une perte de 161 millions d'hectares de forêts naturelles, qui a été compensée en partie par 15 millions d'hectares de boisement, 36 millions d'hectares d'expansion naturelle des forêts et 15 millions d'hectares de reboisement. La plupart des pertes ont résulté de reconversions à grande échelle (graphique 1).

Ces pertes sont importantes parce que les forêts fournissent une gamme complexe de biens et services vitaux au niveau écologique, social et économique. Environ 25 % de la population mondiale dépend dans une certaine mesure des ressources forestières pour son gagne-pain, et les forêts constituent un élément capital de la subsistance ou du gagne-pain d'environ 500 millions de personnes — la plupart extrêmement pauvres — vivant dans des forêts denses

ou à proximité. L'Organisation internationale du travail estime que les secteurs des forêts et des produits forestiers fournissent l'équivalent temps plein de 47 millions d'emplois dans le monde.

Préservation et production doivent coexister

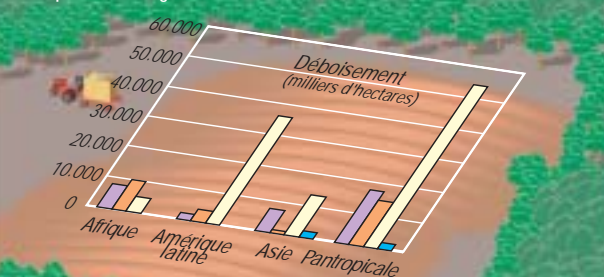
Les grandes zones forestières doivent être protégées pour leur valeur écologique ou culturelle. Mais une grande partie des autres zones forestières seront inévitablement utilisées à des fins productives. Il est important que cet usage soit viable. Il en va de même pour les terres dégradées, qui peuvent être récupérées à des fins de préservation et de production. Par exemple, les prairies de l'île de Java, qui ont été gravement dégradées au début du siècle dernier, sont aujourd'hui des arboretums qui remplissent de nombreuses fonctions écologiques et supportent bien plus de biodiversité que les terres dégradées qu'elles ont remplacées, tout en produisant, entre autres, du bois d'œuvre, des fruits et des épices.

La participation des communautés est essentielle

Grâce à une plus grande prise de conscience du fait que les communautés tributaires des forêts — souvent pauvres et

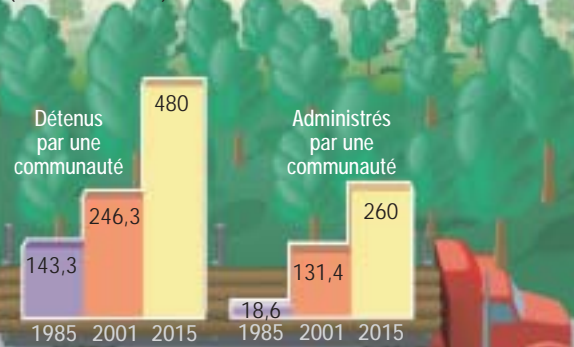
Graphique 1
Reconversion des forêts

- En agriculture itinérante à petite échelle
- En agriculture permanente à petite échelle et autres utilisations du sol
- En agriculture permanente à grande échelle et autres utilisations du sol
- En plantations agricoles et forestières



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, données du rapport d'évaluation 2000 des ressources forestières mondiales.

Graphique 2
Nette hausse des hectares de forêts qui sont détenus et administrés par des communautés depuis 1985 (millions d'hectares)



Source : Forest Trends, Washington.

Un équilibre entre les exigences économiques et la préservation

défavorisées — doivent être impliquées de manière dynamique dans l'utilisation et la préservation des forêts, il existe à l'échelle mondiale une tendance à transférer la propriété des forêts aux communautés locales (graphique 2). La participation des communautés au processus de prise des décisions et à leur exécution est essentielle pour assurer une bonne gestion, une distribution équitable des bénéfices et une gestion viable des ressources.

L'investissement privé joue un rôle croissant

L'aide publique au développement ne représentait qu'une faible partie des fonds disponibles pour le secteur forestier au milieu des années 90 (graphique 3) et elle a baissé nettement depuis. Cependant, l'investissement du secteur privé — intérieur et extérieur — est en hausse, alors que l'investissement direct du secteur public a baissé modérément. Dans ces conditions, il convient de mettre en place des cadres juridiques et réglementaires qui soutiennent des politiques forestières viables pour promouvoir un investissement responsable du secteur privé, éliminer la corruption et développer des possibilités de financement et des marchés innovateurs pour des services tels que l'écotourisme, les contreparties de la fixation du carbone et les droits de développement négociables.

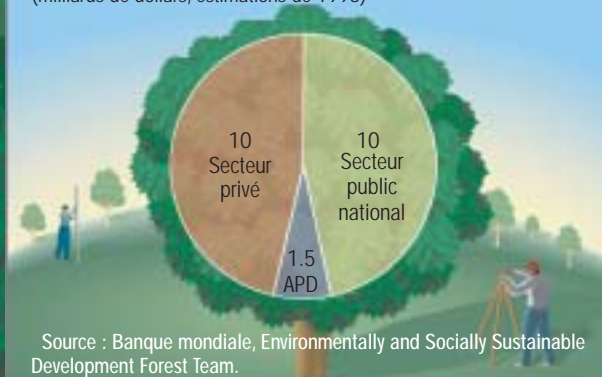
La politique macroéconomique importe aussi

Les réformes et les activités dans des secteurs autres que le secteur forestier peuvent avoir sur les forêts des effets involontaires et méconnus. Des réformes d'envergure, telles que la libéralisation des échanges, peuvent entraîner une destruction de forêts si elles ne s'accompagnent pas de mesures de compensation. L'effet négatif des subventions agricoles (estimées à 300–350 milliards de dollars au niveau mondial), qui encouragent des reconversions injustifiées de terres, est bien connu et des décisions inappropriées en matière de plantations peuvent avoir le même effet. Pour que des mesures de compensation soient prises, la gestion des forêts doit devenir un élément essentiel de la planification globale du développement et des programmes d'aide économique.

Graphique 3

D'où vient l'argent?

(milliards de dollars, estimations de 1993)



Source : Banque mondiale, Environmentally and Socially Sustainable Development Forest Team.

Un scénario pour 2050

Le projet «Global Vision for Forests 2050» — qui a rassemblé des experts de premier plan, des organisations non gouvernementales, le secteur forestier et des organismes donateurs — a établi le scénario ci-après pour qu'il y ait une forêt dense de 3 milliards d'hectares à l'échelle mondiale en 2050 (graphique 4) : une augmentation des forêts possédées et gérées par les communautés (380 millions d'hectares en 2000) et une augmentation notable des zones protégées telles qu'elles sont définies par les catégories I-VI de l'Union mondiale pour la nature. La superficie des forêts publiques et privées de production sous gestion intensive resterait plus ou moins la même qu'aujourd'hui, et les forêts de plantation augmenteraient légèrement, de 95 millions d'hectares à 100 millions d'hectares.

Graphique 4

L'état des forêts en 2050?

(millions d'hectares)



Source : projet «Global Vision for Forests 2050».